

La section CGT Finances publiques de Haute-Garonne

à

Monsieur le Président de l'Agence régionale de Santé d'Occitanie,

Madame la directrice de l'hôpital de Muret, Monsieur le directeur de l'hôpital de Revel, Mesdames et messieurs les présidentes et présidents des conseils d'administration,

Et Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs des EHPAD de Fronton et Villemur-sur-Tarn, de Grenade, de Rieumes, de Ramonville, et de Saint-Orens

Objet: Destructuration de la gestion des hôpitaux et EHPAD public en Haute-Garonne

Mesdames, Messieurs,

Dans la période sanitaire inédite, la direction régionale des Finances publiques de Haute-Garonne (DRFiP 31) ne fait pas de pause sur ses projets de restructurations. Elle continue, vaille que vaille, dans la mise en place du « nouveau réseau de proximité » (NRP). Aujourd'hui, nous vous interpellons à propos de projets qui devraient être mis en place au 1^{er} septembre 2021 mais qui seront concrétisés dans les prochaines semaines.

Vous le savez, le comptable public et son équipe sont à vos côtés, au quotidien, dans la gestion comptable de vos établissements de santé, que ce soit un hôpital ou un EHPAD.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les hôpitaux de Toulouse, que ce soit le CHU ou l'hôpital G. Marchant sont regroupés au sein du centre des finances publiques des hôpitaux de Toulouse. Même si la direction avait transféré, à l'époque, les emplois correspondant de la trésorerie de l'Hôpital G. Marchant vers la trésorerie des hôpitaux de Toulouse, elle en a profité dans le même temps pour supprimer deux emplois de catégorie C et créer un emploi de catégorie A. **Preuve supplémentaire que la direction profite toujours des « fusions-absorptions » de services pour supprimer des emplois.**

Au 1^{er} septembre 2021, la DRFiP 31 veut transférer la gestion des hôpitaux de Revel (actuellement géré par la trésorerie de Revel) et Muret (actuellement géré par la trésorerie de Muret) vers la trésorerie de Castanet. Il en sera de même pour les EHPAD de Fronton, Grenade et Villemur-sur-Tarn (gérés actuellement par la trésorerie de Grenade).

Alors que la DRFiP 31 met en avant une proximité accrue avec son « NRP », vous conviendrez sans mal qu'il peut être fait beaucoup mieux en la matière : plus de 45 km entre Castanet et Revel, Grenade ou encore Fronton. C'est un véritable camouflet pour les équipes des établissements de santé, tout comme les usagers ou encore les résidents.

Au-delà de la proximité, c'est la disponibilité du comptable public et de son équipe qui est en jeu. En effet, demain, la trésorerie de Castanet devra gérer 35 collectivités du SICOVAL + le SICOVAL en tant que tel, ainsi que deux hôpitaux (Muret et Revel) et six EHPAD (Fronton, Grenade, Ramonville, Revel, Saint-Orens et Villemur-sur-Tarn) au lieu de deux à l'heure actuelle.

Même si la trésorerie de Castanet a un peu d'expérience dans la gestion d'établissements de santé relevant de la nomenclature M22, c'est autre chose de gérer demain autant d'établissements de santé relevant de la M21. Sachant que le volet formation est le grand absent ce plan de démantèlement de nos services.

Les transferts d'emplois sont effectués sur la base de l'existant et non des besoins pour accomplir les missions. Fin 2019, la DRFiP 31 estimait transférer trois emplois pour l'hôpital de Muret, il n'est plus question que de deux. Il sera question de deux emplois pour l'hôpital de Revel et de trois pour les EHPAD de Fronton, Grenade et Villemur-sur-Tarn. Compte tenu de l'éloignement géographique, ces transferts d'emplois ne seront pas pourvus automatiquement.

De plus, ce transfert de missions sans les emplois et effectifs correspondants va mettre à mal la gestion des collectivités locales au sein de la trésorerie de Castanet.

Dans le même ordre d'idée, la DRFiP 31 transfère au 1^{er} janvier 2021 la gestion de l'EHPAD Résidence La Prade (actuellement géré par la trésorerie de Rieumes) vers la trésorerie de Boulogne-sur-Gesse. Pour cette opération, la DRFiP annonce la création d'un emploi. Comme quoi, cela est possible!

La création de grosses structures facilite la suppression des emplois.

Pour rappel, le ministère des Finances est à nouveau exemplaire en la matière : le projet de loi de Finances (PLF) 2021 prévoit - 2.163 emplois pour Bercy. Combien pour la Haute-Garonne et la trésorerie de Castanet ?

D'autre part, la DRFiP 31 argumentait sur le fait que sa démarche serait en phase avec les politiques publiques relatives aux GHT (groupements hospitaliers de territoire), menées par les ggences régionales de Santé. **C'est encore une fois méconnaître la réalité**, puisque l'hôpital de Revel fait partie du « GHT du Tarn du Revelois et du St Ponais - Coeur d'Occitanie ». L'hôpital de Muret fait partie du « GHT de la Haute-Garonne et du Tarn Ouest » (avec les CHU de Toulouse, les hôpitaux de Luchon, le centre hospitalier de G. Marchant, le centre hospitalier Comminges Pyrénées).

Est-ce opportun, aujourd'hui, de restructurer de tels services ? Nous ne le pensons pas. L'actualité autour du coronavirus doit également nous interroger sur la réactivité en matière d'achats et de gestion comptable. Là encore, nous sommes persuadés qu'un comptable de proximité, agissant sur la commune de l'établissement de santé, est une des réponses.

Les personnels soignants ont été en première ligne dans la lutte contre la COVID 19. La CGT Finances publiques 31 est aux côtés des syndicats CGT des établissements de santé, tout comme aux côtés des personnels.

Nous restons à votre disposition pour toute rencontre ou complément d'information.

Nous vous prions d'accepter, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre sincère considération.

Estelle MOLLO-GENE

Secrétaire CGT Finances publiques 31

Jean-Marc SERVEL

Secrétaire CGT Finances publiques 31